CORNILLON-SUR-L'OULE - Le Pas des Ondes

Cornillon-sur-l'Oule

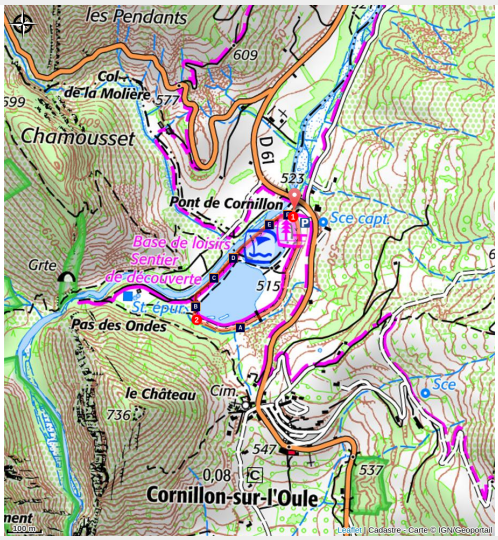

Lac du Pas des Ondes (©PNR Baronnies provençales)

Une balade familiale en bordure des plans d'eau du Pas des Ondes, véritables "oasis" des Baronnies provençales !

Cet itinéraire sur chemin plat oscille entre les lacs du Pas des Ondes et la berge de la rivière de l'Oule. Cette promenade facile et praticable en poussette invite à la flannerie et à l'observation de la nature liée à ces milieux aquatiques.

Infos pratiques

- Pratique : À pied
- Durée : 30 min
- Longueur : 1.1 km
- Dénivelé positif : 11 m
- Difficulté : Très facile
- Type : Boucle
- Thèmes : Eaux et rivières, Faune
- Accessibilité : Handicap, Poussette

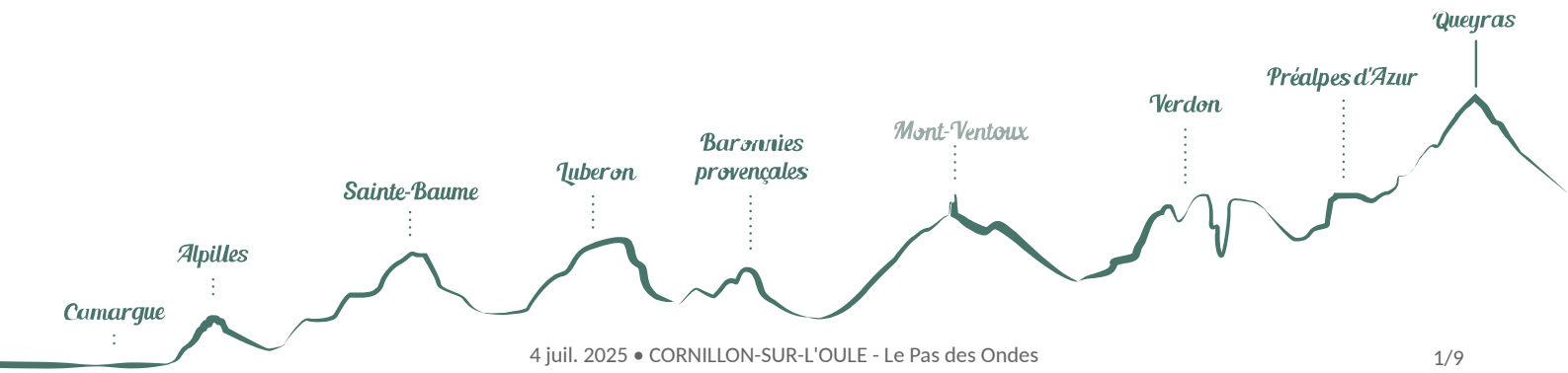

Itinéraire

Départ : Plans d'eau du Pas des Ondes, Cornillon-sur-l'Oule
Arrivée : Plans d'eau du Pas des Ondes, Cornillon-sur-l'Oule

Depuis le parking, revenir jusqu'à la guérite d'entrée du site.
1- Tourner à gauche en suivant la direction du parcours de santé qui traverse le parking. Après 200 m, rester sur le chemin en suivant la direction de la mare pédagogique jusqu'au bout du second lac.
2- Une fois arrivé au bout du lac, continuer à le contourner en restant sur le chemin pendant 450 m.
1- Poursuivre tout droit et revenir au parking.

Sur votre chemin...

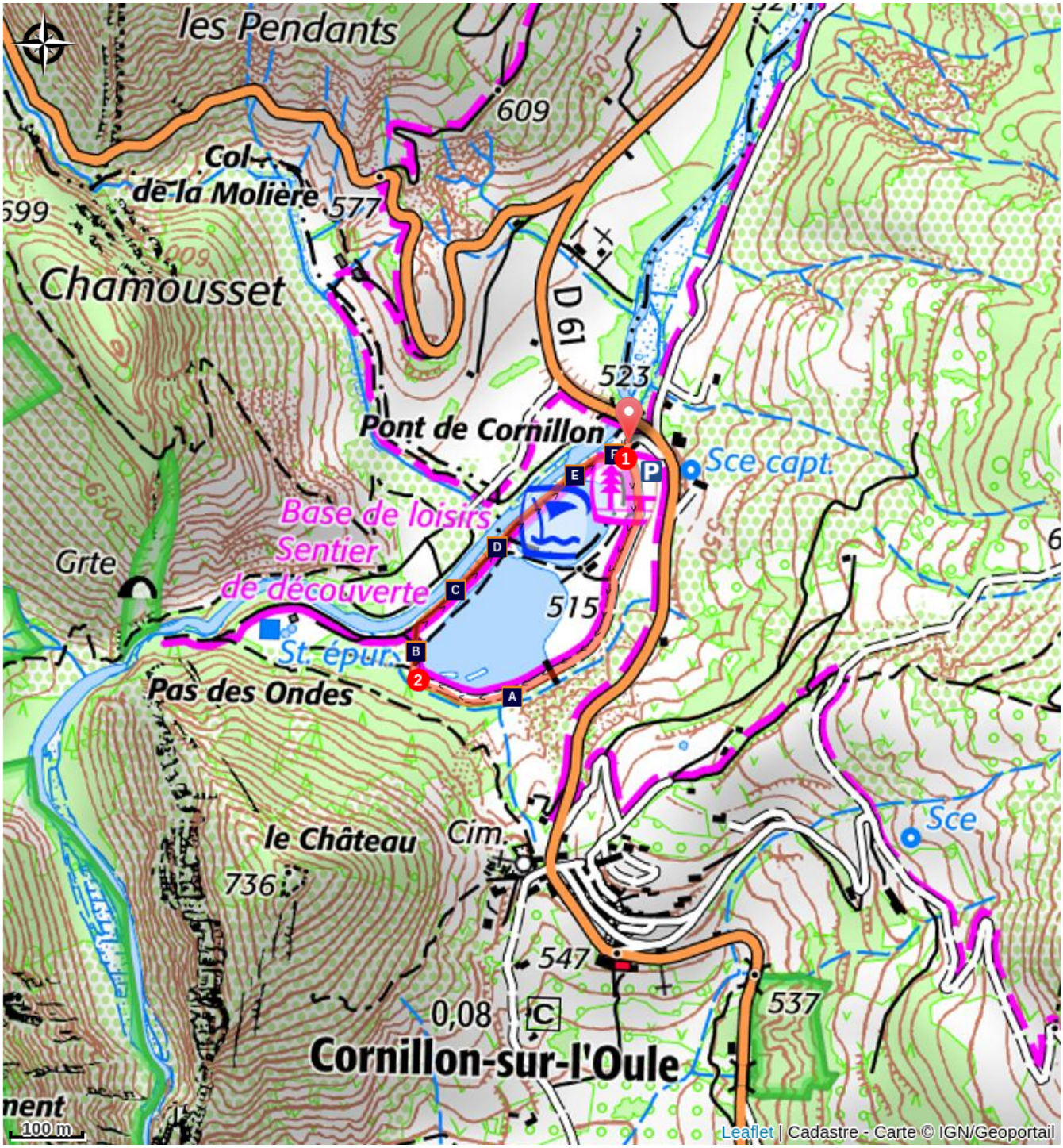

- L'ancien château de Cornillon (A)
- Les oiseaux du Pas des Ondes (C)
- Fonctionnement hydraulique des bassins (E)
- Faune piscicole et pêche de loisir (B)
- Le royaume des libellules (D)
- Le Pas des Ondes : l'oasis aménagée ! (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Le stationnement et l’accès aux plans d’eau sont payants en juillet et en août.
- TRANQUILLITÉ DES LIEUX : je respecte le calme du lieu où je me promène. J'évite de crier ou d'utiliser des appareils sonores (radio, enceinte…), par respect pour les autres usagers et pour la faune, particulièrement vulnérable en période de reproduction ou d’hivernage.
- PLANTES SAUVAGES : je m’abstiens de cueillir les fleurs et les plantes rencontrées sur le chemin. Certaines sont protégées, et toutes participent à la richesse de la biodiversité locale.
- PÉRIODE ESTIVALE : une partie de l’itinéraire est exposée au soleil. En été, je prévois une quantité suffisante d’eau, un chapeau, de la crème solaire et je privilégie un départ matinal pour éviter les fortes chaleurs.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l’ennemi de la forêt… et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d’accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique

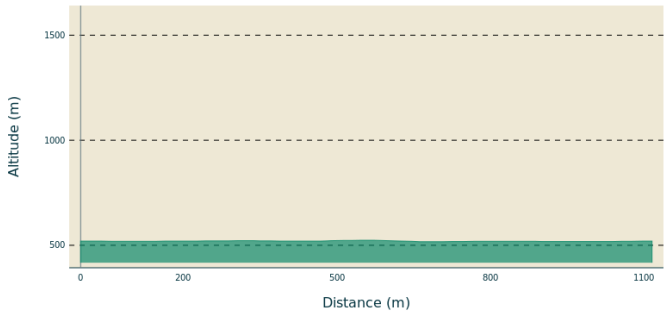

Altitude min 517 m
Altitude max 524 m

Accès routier

À 4 km au sud de La-Motte-Chalancon, par la D61.

Parking conseillé

Parking des plans d'eau du Pas des Ondes, Cornillon-sur-l'Oule

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Baronnies provençales

575 Route de Nyons – La plaine du Pont, 26510 Sahune

smbp@baronnies-provencales.fr
Tel : +33 (0)4 75 26 79 05
http://www.baronnies-provencales.fr/

OT Baronnies en Drôme Provençale - Rémuzat
Place du Champ de Mars, 26510 Rémuzat

remuzat@baronnies-tourisme.com
Tel : +33 (0)4 75 27 85 71
http://www.baronnies-tourisme.com

OT Pays Diois - La Motte Chalancon
Place du Pont, 26470 La Motte-Chalancon

lamottechalancon@diois-tourisme.com
Tel : +33 (0)4 75 27 24 67
http://www.diois-tourisme.com/

Sur votre chemin...

L'ancien château de Cornillon (A)

Le château de Cornillon-sur-l'Oule est l'un des témoignages les plus remarquables du pouvoir comtal provençal, qui contrôlait entre le XIIIe et le XVe s. un ensemble de seigneuries de la vallée de l'Oule, appelé la claverie de l'Oule. L'enceinte triangulaire du château présente des dimensions notables : 44, 30 et 51 m de côté. À l'est, en contrebas, s'étageait le village médiéval de Cornillon, dont seule une portion du mur d'enceinte nord, qui rejoint celui du château, est encore visible aujourd'hui.

Crédit photo : ©PNR Baronnies provençales

Faune piscicole et pêche de loisir (B)

La faune piscicole du plan d'eau a été introduite lors de la création des lacs, dans les années 1990. On y trouve plusieurs espèces non endémiques, introduites pour favoriser la pêche de loisir, comme la carpe, le gardon (*Rutilus rutilus*), la tanche (*Tinca tinca*) et la truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*). La carpe est aujourd'hui l'espèce la plus représentée, mais on y observe aussi le chevaine et la perche (*Perca fluviatilis*), seul carnassier du plan d'eau. Deux pontons de pêche sont aménagés sur le site, dont un accessible aux personnes à mobilité réduite.

Crédit photo : ©PNR Baronnies provençales

Les oiseaux du Pas des Ondes (C)

Entre les berges de la rivière et celles des lacs, le Héron cendré (*Ardea cinerea*) et le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) ont chacun leur poste de chasse, tandis que le Milan noir (*Milvus migrans*) joue le rôle de nettoyeur en récupérant les cadavres de poissons et d'amphibiens. Les plans d'eau accueillent également plusieurs espèces d'oiseaux remarquables pour la région lors de leurs haltes migratoires : le Chevalier cul-blanc (*Tringa ochropus*), le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*), le Canard souchet (*Spatula clypeata*), la Sarcelle d'été (*Spatula querquedula*) et, plus exceptionnellement, le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*).

Crédit photo : ©L. Millot

Le royaume des libellules (D)

Les libellules et les demoiselles sont très présentes sur le site du Pas des Ondes. En 30 ans, 33 espèces ont été recensées. Parmi celles qui bordent les lacs, on peut citer l'Agrion élégant (*Ischnura elegans*), dont les mâles présentent une teinte noir-bronze, avec la tête, le thorax et l'extrémité de l'abdomen marqués de bleu ciel à maturité. Sur les rives de l'Oule, le Gomphe à forceps (*Onychogomphus forcipatus*) est l'espèce la plus fréquemment observée. Il se reconnaît à son corps jaune et noir, à ses yeux nettement séparés et, chez le mâle, à ses appendices terminaux en forme de fortes griffes crochues.

Crédit photo : ©Jean David

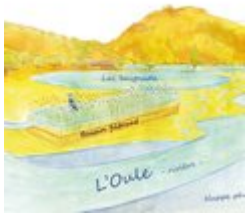

Fonctionnement hydraulique des bassins (E)

Le système hydraulique du plan d'eau de baignade du Pas des Ondes reproduit un fonctionnement naturel. L'eau y circule en continu depuis la rivière de l'Oule, avec un débit de 30 L/s., et transite d'abord par un bassin de décantation. Ce bassin a pour rôle de filtrer et de capter les particules fines de limon en suspension, afin de limiter la turbidité et de préserver la clarté de l'eau de baignade. Après avoir traversé le lac réservé à la baignade, l'eau s'écoule dans le plan d'eau dédié à la pêche, avant de rejoindre à nouveau l'Oule.

Crédit photo : ©L. Millot

Le Pas des Ondes : l'oasis aménagée ! (F)

Du fait de leur bonne intégration dans le paysage, on ne devine pas toujours que les deux plans d'eau du Pas des Ondes sont en réalité artificiels. Aménagés dans les années 1990 pour accompagner le développement touristique local, ils forment aujourd'hui une véritable oasis, particulièrement prisée en été. Le plus petit des deux est dédié à la baignade, tandis que le plus vaste est réservé à la pêche.

Crédit photo : ©PNR Baronnies provençales

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de

GRTgaz

La Fondation CA ALPES PROVENCE